

Citoyenneté Active Lorraine

Compte-rendu du CA du 1er février 2016

E-mail : citoyenneteactivelorraine@gmail.com Site : <http://citoyenneteactivelorraine.blogspot.fr/>
<https://www.facebook.com/citoyenneteactive54>

Salle Yves COPPENS – 2 Allée de Marken – Vandœuvre-lès-Nancy

9h40 – Gérard TOUSSAINT, Président, ouvre la séance – 32 présents – Gérard fait part de l'indisponibilité de certains de nos membres qui lui ont fait part de leurs engagements sur d'autres terrains.

Tour d'horizon des actions récentes :

Identité-Identités – Gd Sauvoy – 20 février - 47 participants

- Occasion de féliciter et de remercier les « orateurs » dont les prestations ont été qualifiées de « grande qualité ».
- Demande de mise en place d'un fonds documentaire qui garderait les traces de ces interventions et des échanges avec les participants. Ce point est à l'étude.

Journée sur les Valeurs de la République – 28 janvier - Bassin de Pont à Mousson (PAM) - 210 jeunes délégués de 4^e-3^e et 2^e des 9 collèges et lycées du Bassin de PAM.

Gérard TOUSSAINT salue et remercie les 15 participants de Citoyenneté Active Lorraine qui ont co-animé les 7 ateliers mis en place.

- Les commentaires des participants :
 - Journée remarquablement bien organisée. Des élèves disciplinés, attentifs, sérieux, osant pour beaucoup s'exprimer. Une journée qualifiée « d'évènement ».
 - Qualité des comptes rendus remarquables. Des rapporteurs élèves étonnants. L'un d'entre eux est qualifié de « brillant ».
 - Un salut pour le travail de l'EN qui a été jugé « remarquable » alors que les pratiques de travail collectif ne relèvent pas d'une habitude commune. Une « réunion qui rend optimiste » même si la participation des élèves a été différente selon les ateliers.
 - Un suivi de cette journée est prévu dans les établissements (information des élèves par leurs délégués présents, travail sur les thèmes abordés...)
- Mais aussi quelques réserves :
 - Des fonctionnements différents selon les groupes dont l'animation a été prise en charge par les délégués de lycées (ce qui était prévu), mais dans tels autres ateliers les CPE étaient « hyper-présentes » ou dans tels autres encore l'animation a été laissée aux membres de Citoyenneté Active. « Nous voulions être à l'écoute. De fait on s'est trouvés parfois animateurs »
 - Des groupes trop nombreux et une acoustique difficile, parfois pénible, due à la salle et la présence d'autres groupes à proximité immédiate. Peu de délégués d'origine « méditerranéenne »
 - Dommage qu'il n'y ait pas d'élus, ce qui aurait été l'occasion pour eux de découvrir – ou de confirmer – ce que sont « nos jeunes ».
 - Sommes-nous constitués et préparés pour intervenir directement auprès d'élèves ? Angle d'attaque est à prendre différemment que lorsque l'on s'adresse à des « cadres » ou des « formateurs ». Il fallait être très concret et laisser parler les élèves pour n'intervenir qu'en second rang.
 - Regret à la lecture de l'article de l'EST – élogieux par ailleurs – que Citoyenneté Active n'ait pas été citée par le Recteur. Lequel s'en est excusé et prévoit une rencontre avec notre Président.

- Commentaires ou questions de membres du CA qui n'ont pas participé à la journée de PAM
 - Regret à la lecture de l'article de l'EST – élogieux par ailleurs – que Citoyenneté Active n'ait pas été citée par le Recteur.
Réponse de Gérard : le recteur nous a rencontré sur site, s'est excusé de ne pas nous avoir cités durant son bref discours de clôture et prévoit une rencontre avec notre Président à court terme.
 - Un membre regrette qu'il n'y ait pas eu de travail préparatoire entre les CPE et nous.
Réponse de Gérard : nous avons participé à quatre réunions de préparation commune avec les CPE et une réunion avec les participants de C.A.L. disponibles a permis de partager les enjeux et les données.
 - Pourquoi la commission n°1 n'a-t-elle pas saisi la commission n°4 chargée des valeurs de la République et de la laïcité ?
Réponse de François : la commission n°1 avait été saisie et informée du contenu ... lorsqu'il a été connu. Il s'est dégagé que les champs à couvrir se reportaient sur plusieurs commissions, ce qui nous portera à revoir notre fonctionnement, par ailleurs à l'ordre du jour de ce CA.
 - Qu'elle doit être « notre posture d'intervention ? Conférences magistrales ? Participation simple ? Sommes-nous au cœur ou en arrière ? » ?
Réponse de Gérard : « être présents dans ces ateliers en apportant un regard et des témoignages extérieurs. Il n'y a pas un discours unique de C.A.L. L'expérience de chacun est importante. Nous ne sommes pas de relais de l'Institution. Et nous n'avons pas à intervenir sur des contenus. C'était un débat de gens engagés. »
Réponse de Michel : « Attention aux postures et impostures. Nous sommes libres dans une cohérence. La Journée a été bien organisée, très cohérente. Je n'avais jamais vu une telle organisation de jeunes en 35 ans. »

Journée autour de la laïcité et de la citoyenneté au Conseil Départemental - le samedi 30 janvier – initiative des associations socio-éducatives 54 avec le soutien de la Préfecture, du Département, du Rectorat.

Gérard en rappelle l'objet et la structuration. 200 personnes présentes. Citoyenneté Active était sollicitée pour co-animer les cinq ateliers mis en place (deux d'entre nous dans chaque atelier) :

1. Faits religieux - 2. Liberté d'expression – 3. Décryptage des médias
4. Mixité et sexisme – 5. Stéréotypes et préjugés

- Les commentaires des participants :
 - Mallory exprime une satisfaction : les associations ont pris les problématiques en mains sans tomber dans la concurrence. Peu de mobilisation du milieu enseignant. Participants de terrain. Les quartiers étaient peu représentés par rapport au milieu rural. Regrette l'interruption de François Baudin coupée avec peu de délicatesse pour dépassement d'horaire. L'organisation a été un peu bousculée, privant les échanges avec la salle. À retenir : des gens qui ne travaillaient pas ensemble jusqu'alors s'y sont mis. Les interventions de C.A.L. ont été appréciées dans les ateliers. Des réserves sur l'intervention d'Alain Trognon jugée trop longue et mal ciblée, la commande passée a été manifestement insuffisamment précisée.
 - Denyse : Sensible au décalage des générations (ateliers média). Importance des interventions mais à prendre en compte aussi les attentes et les modes opératoires des jeunes ou du public auquel on s'adresse.
 - Raymond : Il convient de revoir nos modes d'intervention. Les interventions extérieures sont importantes. On ne peut pas fixer à priori ce qu'on va dire, sauf commande particulière. Mais attention : on a l'impression d'être tous d'accord, tous sur les mêmes lignes. Or ce n'est pas forcément le cas. Si les valeurs que nous partageons sont semblables sur la République, nous pouvons aussi avoir des références politiques différentes. Une déontologie à préciser. Outre le rappel neutralité en milieu scolaire.
- Les conclusions du Président :
 - Un dizaine de réunions avaient préparé cette journée. Nous n'en étions qu'un élément. Frappé du niveau de réflexion parfois très sommaire de certains éducateurs.
 - Nous devons être attentifs, lorsque nous intervenons avec le label « Citoyenneté Active Lorraine », à intervenir avec adresse : ce qui important, c'est plus les questions, souvent ouvertes, qui se posent ou que nous pouvons poser, que d'affirmer « certains slogans », quelle que soit la pertinence des propos ou les conclusions d'une recherche universitaire (intervention de François BAUDIN), tout comme il convient de construire son discours en veillant à ce pas être en décalage avec les attentes et surtout le public devant lequel on se trouve (intervention d'Alain TROGNON).

Les points travaillés en réunion de Bureau de Citoyenneté Active Lorraine.

Gérard TOUSSAINT, président, fait part des points vus en réunion de bureau.

L'organisation de Citoyenneté Active au départ était importante mais aujourd'hui, sa structuration est parfois trop statique. Il nous fallait d'abord mieux nous connaître mais aujourd'hui la division par commission, importante pour réfléchir aux contenus et les travailler, pose une difficulté fonctionnelle quand nous avons à répondre à certaines demandes qui nous sont faites lorsqu'elles touchent à plusieurs thématiques.

1. Rôle et fonctions des Commissions.

- Les commissions et sous-commissions gardent leur intitulé et les référents qui les animent.
- Lorsqu'une demande d'intervention nous est adressée, la commission n°1 en étudie cette demande, fait préciser le contenu, les attentes, les coordonnées du demandeur, les dates souhaitées pour l'action.
 - La commission n°1 (qui s'est réunie 15 jours avant le CA) présente en Conseil d'Administration la demande de prise en charge (fiche action) qui est alors validée par le CA - ou pas si cela ne relève pas de nos compétences ou de nos possibilités.
 - Des champs de compétences étant souvent transversaux à plusieurs commissions, appel est fait aux commissions, selon leur nature, pour répondre à chaque dossier retenu ;
 - Il est alors crée UN CHANTIER et un(e) pilote du chantier est alors désigné(e), accompagné(e) des membres de telle ou telle commission qui peut avoir vocation à répondre à la demande.
 - Les commissions définies sont alors connues et le coordonnateur de l'action est précisé.

2. Articulation réunion du Bureau de CAL et des Conseils d'Administration du 1^{er} lundi du mois.

- Le Bureau de CAL se réunirait, sauf autres nécessités, le jour même des Conseils d'Administration, de 8h30 à 9h15. Les points à aborder au CA seront alors mis en ordre.
- L'objet du CA (1^{er} lundi de chaque mois toujours) serait revu comme suit :
 - Un rappel rapide des actions réalisées dans le mois qui a précédé (qui pourrait faire l'objet d'un tableau papier pour en raccourcir le temps de présentation) ;
 - La mise en place des « **chantiers** » avec la définition des « **pilotes** ».
 - Les points divers de fonctionnement et les échanges nécessaires entre membres.

3. Le point sur les finances et cotisations 2016.

- Il est proposé de maintenir le montant de la cotisation 2016 à 10 € (dix Euro).
 - Une carte d'adhésion 2016 sera donnée en reçu. Michel JEANNOT s'occupe de sa confection.
- Michel JEANNOT, trésorier, (absent excusé) a présenté au bureau le compte de résultats 2015
- La subvention de la Préfecture (10 000€) a été versée et on note 460 € de cotisations 2015.
 - Les charges 2015 se montent à 1 778€42.

4. Lieu des journées de travail thématiques, et au besoin, de telle ou telle réunion.

Gérard T. et François H. ont une entrevue ce lundi 1^{er} février avec le Proviseur du Lycée Stanislas – rue de Vandoeuvre à Villers-lès-Nancy, sur proposition de Johanna HENRION, nouvelle adhérente de CAL. Cet établissement dispose d'un amphi, de salles disponibles selon les possibilités et le calendrier, d'une restauration sur place puisque le Lycée Stanislas accueille une formation des métiers de l'hôtellerie.

Rapide CR de cette entrevue à toutes fins utiles (après CA) :

- *Accueil manifestement sympathique à nos sollicitations de Marc LATCHÉ, Proviseur.*
- *Amphi disponible sous réserve des dates à négocier. Repas 12€ en restauration d'initiation (1^{ères} années de formation), 16€ en restaurant d'application (terminales et BTS).*
- *Bureau pouvant être mis à notre disposition pour réunion de quelques personnes (réunion de bureau, de commissions) avec liaison internet et accès photocopieur avec carte de relevés des copies à nous facturer).*

5. Communication.

- Plaquette : Mallory sera recontacté pour suite à donner à la redéfinition d'une plaquette.
- Blog et page Facebook : Serge Julien sera sollicité pour leur donner un impact plus dynamique.

Divers :

- ❖ **La commission « Santé »** actuellement sous-commission de la commission 5 « diversité » gagnerait à être autonome pour plus de lisibilité. Le référent en est Claude BÉAN.
- ❖ **Proposition de créer une nouvelle commission « Économie »**, proposition d'Alain MAILFERT et de Fabrice AULNER. Référent à définir et réunion constitutive le mardi 16 février au Café Le Plaisance.
- ❖ **Retour sur l'action en direction de « Jeunes et Cités ».**

Un malaise important est ressenti par les membres de Citoyenneté Active qui y ont participé. Un décalage important est souligné entre la commande de départ telle qu'elle avait été formulée et comprise et les « prestations » offertes qui apparaissent hors des préoccupations ou des intérêts des éducateurs. Une grosse déception des acteurs de C.A.L.

André : lors de la dernière réunion « jeunes et cités », on en « a pris plein la gueule ».

Il est évoqué un manque de préparation de la part des éducateurs et un mauvais ciblage de notre part quant aux réponses à apporter. Il nous faut travailler la connaissance de ceux avec qui on doit travailler et bien leur faire préciser quelles sont leurs attentes.
- ❖ **Pour une antenne de Citoyenneté Active Lorraine à Épinal.**

Gérard T et François H se rendent mercredi à Épinal pour rencontrer Jean-Pierre NOEL et Claude VAUTRIN pour étudier la mise en place d'une antenne dans les Vosges.
- ❖ **Des actions – interventions - journées à mûrir.**
 - Jeudi 4 février – participation à la journée de formation des personnels de direction à l'invitation de Patrick TEULADE, Proviseur Vie Scolaire du Rectorat. Concernés : Gérard TOUSSAINT – Alain TROGNON – François HANOT
 - Mercredi 10 février réunion de la commission « Média » - 14 h Bar Le Plaisance - Beauregard.
 - Mardi 16 février 9h la plaisance Beauregard. **Réunion de constitution de la commission « ECONOMIE »**
 - Le mercredi 30 mars (projet à confirmer) – journée de travail sur les MÉDIA (Michel Bruner et Christian Delon). Le temps de préparation sera fonction du public et du format envisagés.
 - Date restant à fixer : Intervention de Fernand NEDELEC sur le Lycée Lapicque d'Épinal à la demande de l'équipe enseignante et de la direction.
 - À travailler, les trois espaces : espace privé / espace public / espace scolaire.
- ❖ **Les adhésions, quels statuts ?**

Retraités ? Actifs ? Associés ? Quels statuts pour les adhésions ?

Le CA retient un seul type d'adhérent.

Le principe d'une petite fiche de présentations pour les nouveaux adhérents est maintenu. Selon qu'ils sont dégagés de leur responsabilité ou pas, engagement à ne pas intervenir au titre des responsabilités en cours.

On revient à la charte qu'il faut concrètement écrire et présenter à l'accord du CA.

L'ordre du jour étant épuisé ... comme les membres du CA présents,
le Président clôt la séance à 12h05.

Pour ce compte-rendu de séance,
après lecture et validation par Agnès JOHN, secrétaire–adjointe
et par Gérard TOUSSAINT, Président,

François H - secrétaire de C.A.L.

Ci-après, un tableau qui tente de récapituler ce qui pourrait faire l'objet de notre nouveau système de fonctionnement de nos interventions : la notion de CHANTIER et l'objet des commissions.

Proposition de principe de fonctionnement de notre association :

